

Association professionnelle des guides touristiques de Montréal

Montréal, le 13 juillet 2022

ENTRAVES SUR LA RUE SAINT-ANTOINE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCARS

Madame, Monsieur,

Nous avons constaté ces derniers jours la mise en place de travaux sur les rues Saint-Antoine et Viger dans le but de construire un nouveau tronçon du Réseau Express Vélo. Je vous écris aujourd'hui, au nom de l'Association des guides touristiques de Montréal (APGT) pour vous faire part des inconvénients causés par ces travaux dans l'exercice de nos fonctions de guides touristiques.

Nous comprenons complètement le besoin de faciliter les déplacements actifs afin de promouvoir de saines habitudes de vie et de réduire les effets liés à l'utilisation de l'automobile, et nous concevons la nécessité de rendre ces déplacements plus sécuritaires. Plusieurs de nos membres font du vélo leur moyen de transport principal et nous soutenons fondamentalement le déploiement de pistes cyclables agréables, sécuritaires et fonctionnelles. En 2022, nous ne pouvons demander autrement.

Cependant, nous nous inquiétons grandement de l'impact qu'aura cette expansion du REV et des travaux connexes sur les débarcadères et les emplacements de stationnement qui servaient aux autocars sur la rue Saint-Antoine, à proximité de la place d'Armes. Il nous semble que l'implantation de cette piste cyclable se fasse sans tenir compte, tant à court terme durant les travaux qu'à long terme après l'aménagement de la piste cyclable, des besoins des autocars qui utilisent ces emplacements, en nombre limité par ailleurs, pour y débarquer ou embarquer de nombreux touristes chaque jour pendant la saison touristique.

Déjà plutôt rares, les débarcadères, aires d'attente et même stationnements pour autocars aux alentours du Vieux-Montréal sont devenus encore moins nombreux dans les dernières années. Ce ne sont pas les trois places récupérées récemment sur la rue Notre-Dame devant l'ancien Palais de justice qui suffiront à compenser la perte de la rue Saint-Antoine. Sans oublier que cela éloigne les visiteurs de la place d'Armes et de la Basilique Notre-Dame, attraits touristiques névralgiques du Vieux-Montréal.

Ceci est sans compter qu'une bonne partie des touristes qui voyagent en autocars sont âgés et que plusieurs ont une mobilité réduite. En ne prévoyant pas de mesures d'atténuation, la ville de Montréal complique le séjour de ces touristes, risquant à long terme une détérioration de la réputation de la ville.

Vous savez sans doute que le Vieux-Montréal est interdit aux autocars sauf sur les rues de la Commune, Notre-Dame Est et Saint-Laurent. On veut, avec raison, préserver les rues étroites du Vieux-Montréal et conserver son cachet. En revanche, le manque ou l'absence de débarcadères ou d'aires d'attente pour autocars augmentera assurément le nombre d'incursions illégales d'autocars dans le Vieux-Montréal, événement que nous observons déjà pratiquement chaque jour (voir photos ci-dessous).

Nous souhaitons faire partie de la solution. Nous sommes prêts à travailler avec les autorités compétentes pour définir des solutions réalistes et pratiques pour les autocars touristiques qui transportent des milliers de touristes qui font vivre restaurants, hôtels et boutiques. Nous ne sommes pas du tout opposés au développement du réseau cyclable, au contraire, mais nous pensons que la conception de tels projets doit se faire de concert avec les intervenants touristiques.

Ainsi, nous vous invitons à communiquer avec nous afin de discuter de telles mesures. Si un plan est déjà en place, nous voudrions le connaître afin de le diffuser auprès de nos membres qui pourront ainsi planifier leurs tours et transmettre l'information aux chauffeurs.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Frédéric Mandel

Président de l'Association des guides touristiques de Montréal

Exemples de stationnements ou de passages illégaux d'autocars à proximité de la place d'Armes :



Photo prise le 4 juillet 2022



Photos prises le 13 juillet 2022